

La communication pour le lancement de votre site Internet

Votre site Internet est un outil de communication, c'est-à-dire qu'il va diffuser des messages à une cible principale, avec un objectif précis. Parmi les critères de mesure de l'efficacité de votre site web, le premier concerne la fréquentation du site, exprimée le plus souvent en nombre de visiteurs uniques sur une période donnée. On parle alors d'audience ou de trafic sur le site.

Le meilleur moyen pour générer du trafic sur un site Internet est d'en parler. Il convient donc de communiquer, non seulement lors du lancement de votre site mais aussi par la suite pour entretenir le trafic. De nombreuses actions sont possibles et de nombreux outils existent, des plus simples aux plus sophistiqués.

Un mot sur la communication hors ligne

La communication hors ligne (*off-line*) correspond à la communication réalisée en dehors du média Internet. Concrètement, nous pouvons citer quelques outils « traditionnels » comme les communiqués de presse, les encarts publicitaires, les brochures et plaquettes ou les cartes de visite.

Un mot sur la communication en ligne

La communication en ligne (*on-line*) correspond à la communication réalisée en utilisant le média Internet. On parle aussi de net-marketing ou de e-marketing. Parmi les outils les plus utilisés, citons à titre d'exemples : les bannières publicitaires, les liens commerciaux ou non, les lettres d'information (« *newsletters* »).

Conseils pratiques

Dans cette rubrique, nous vous proposons quelques pistes de communication, que vous pourrez adapter selon la taille votre entreprise et ses projets.

Sur la communication interne.

1. En amont de la publication de votre site web, informez vos collaborateurs de votre projet.
2. Expliquez-leur l'intérêt de disposer d'un site Internet pour votre entreprise.
3. Mettez à jour tous vos outils de communication internes avec l'adresse de votre site web.
4. Organisez un événement, avec démonstration, le jour du lancement de votre site web.

Sur la communication externe.

1. Mentionnez l'adresse de votre site Internet sur tous vos supports de communication externes (cartes de visite, papier en-tête de l'entreprise, cartes de correspondance...).
2. Si vous êtes inscrits dans des annuaires professionnels, ce sera le moment de mettre à jour vos coordonnées, bien sûr en précisant l'adresse de votre site web.
3. Vous pouvez également profiter du lancement de votre site pour réaliser un mailing ou un e-mailing à vos clients, prospects, fournisseurs, partenaires etc.

Pour aller plus loin

Pour en savoir plus sur le net-marketing : www.abc-netmarketing.com

Voir aussi la Fiche Pratique Internet « Le référencement »

Les fiches Fidélisation clients